



ystoire agrege

des Annales et croniques Danlou/ contenant

À propos de ...

LIVRE ET RENAISSANCE EN ANJOU

Le XVI^e siècle connaît de grandes transformations qui touchent aussi la diffusion de l'écrit. Les Européens (re) découvrent les manuscrits antiques rapportés par les lettrés à la chute de Constantinople en 1453. L'invention de l'imprimerie permet dès 1460 la diffusion du savoir avec l'apparition du livre. La découverte du Nouveau Monde en 1492 ouvre de nouvelles perspectives et change le regard sur l'Homme. La Réforme renouvelle dès 1520 l'expression de la foi.

Le royaume de France connaît alors une forte prospérité économique et une certaine stabilité politique. La culture prend un nouvel essor au sein des cours princières. Les humanistes placent l'Homme au centre de leurs préoccupations et s'ouvrent à différents savoirs. Le français remplace peu à peu le latin et une littérature nationale émerge qui fait naître de nouveaux genres.

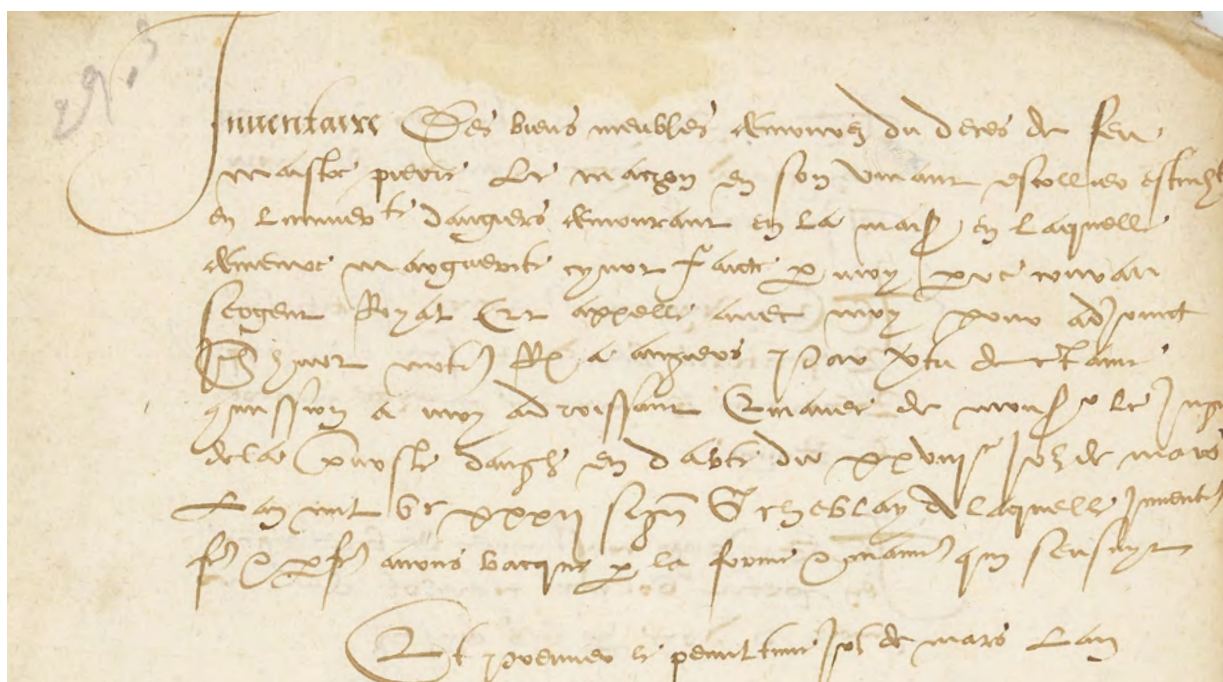
L'Anjou participe à cette Renaissance qui s'ébauche dès la fin du XV^e siècle avec une première génération sensible aux idées nouvelles et qui s'épanouit avec les humanistes proches de la Pléiade, les juristes ou les théologiens angevins.

L'ÉTUDIANT, UTILISATEUR PRIVILÉGIÉ DU LIVRE

Avec l'humanisme, l'éducation change et valorise les humanités à travers l'étude directe et critique des auteurs antiques. L'élève dialogue avec son maître pour former son jugement dans le savoir littéraire ou scientifique. Il exerce aussi son corps dans des exercices physiques variés. Le jeune homme suit une formation spécialisée à l'université où il étudie la théologie, le droit, la médecine ou les arts libéraux (grammaire, philosophie et rhétorique notamment).

Réformée en 1494, l'université d'Angers réunit en corporation le monde de l'enseignement. Elle autorise aussi le regroupement des étudiants en confréries selon leur origine géographique, les Nations, lieux de vie sociale ou religieuse et de rencontres entre ses membres, disséminés dans toute la ville. Après les grades de bachelier, puis de licencié et enfin de maître, l'étudiant vise le doctorat après dix ans d'études.

► Document 1. Inventaire après décès des biens de Pierre Le Maczon, 30 mars 1532 (5 E 121/ 1112)



Inventaire des biens meubles demourés du décès de feu maître Pierre Le Maczon en son vivant écolier, étudiant en l'Université d'Angers, [...]. Premièrement, un cours de droit civil en cinq volumes, dont le code est couvert de vert, trois de jaune, et un autre de noir et jaune, bien écrits sur les feuillets de ces volumes. Idem un cours de droit canon¹ en trois volumes couverts de cuir jaune, rouge et noir, quelque peu fripé. Idem un Jason² en cinq volumes, dont deux sont couverts de rouge et les autres de jaune, presque neufs et non fripés. Idem une paire d'Institutes³ en petite marge, couverts de jaune. Idem un coutumier de Bourgogne en grande marge, couvert de noir presque neuf. Idem un autre livre intitulé Répétitions Benedicti sur le chapelain Raynutius⁴ en moyenne marge, couvert de rouge. Idem un coutumier de Bretagne en petit volume, couvert de cuir noir et

d'or sur les côtés. Idem un petit Erasme⁵, couvert de cuir jaune. Idem plus un livre intitulé Aulu Gelle⁶ en grande marge, couvert de cuir jaune...

1. Ensemble des règles qui régissent la vie de l'Église et des fidèles.
2. Le mythe de Jason, héros grec conquérant de la toison d'or, est redécouvert au Moyen Âge et connaît un grand succès à la Renaissance comme symbole du courage.
3. Manuels de droit coutumier
4. Guillaume Benoît (Benedicti) écrivit une compilation des commentaires de Raynutius sur le droit testamentaire.
5. Erasme (1467-1536) est une figure majeure de l'humanisme.
6. Aulu Gelle (II^e s. après J.-C.) est l'auteur latin d'une vaste compilation savante touchant tous les domaines.

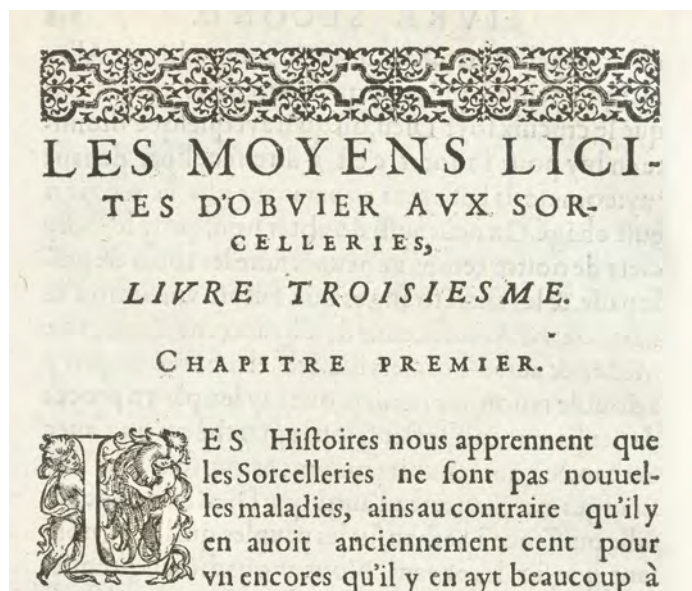
Questions

1. Compter le nombre de livres possédés par le défunt et déterminer les études menées par lui à l'université.
2. Distinguer les autres domaines d'étude à travers ses lectures.
3. Analyser en quoi cette bibliothèque est caractéristique de la Renaissance.



Au XVI^e siècle, sous l'influence de l'humanisme, le droit se réforme, car la société évolue. La suzeraineté médiévale cède la place à la souveraineté monarchique. Avec l'édit de Villers-Cotterêts en 1539, la langue française remplace le latin dans les actes administratifs. Un nouveau système de droit doit être élaboré. Jean Bodin (1530-1596) est un juriste angevin remarqué pour ses écrits juridiques. Distingué par la Cour, il en devient le conseiller. En 1578, il assiste au procès de Jeanne Harvilliers, accusée de sorcellerie. De nombreuses procédures visent alors les sorciers qui menacent l'équilibre du monde par leurs pratiques magiques et semblent provoquer crimes et injustices. Dans ces circonstances, Jean Bodin écrit en 1580 « *De la Démonomanie des sorciers* ». Il y donne des conseils pour les identifier, analyse leur pouvoir, puis justifie leurs procès et leur condamnation au bûcher.

► **Document 2.** Extr. *De la démonomanie des sorciers*, Jean Bodin, Paris, Jacques du Ruys, première édition, c. 1580. (RES 22).



Il faut premièrement et le plus tôt que faire se pourra, commencer à interroger la sorcière, et si cela est très utile en tous crimes, il est nécessaire en celui-ci, car il est vu toujours que si tôt que la sorcière est prise, aussitôt elle sent que Satan l'a délaissée et comme toute effrayée, elle confesse alors volontairement ce que la force et la question ne sauraient arracher : mais si on la laisse en prison quelque temps, il n'y a doute que Satan ne lui donne instruction. Il faut donc commencer par choses légères et dignes de risée, comme les tours de passe-passe, et sans greffier, et dissimuler l'envie qu'on a d'être de la partie¹, qui est la chose que plus volontiers elles entendent ; et peu à peu s'enquérir si leur père ou leur mère ont été du métier. [...] Le second point doit être, à savoir de quel pays est la Sorcière, et si elle a point changé de

pays. Car il se trouve ordinairement que les Sorcières changent de place en place et d'un village en un autre, si les biens ne les retiennent en un lieu. Ce qu'elles font, craignant d'être accusées quand elles se voient découvertes ; et savoir l'occasion pourquoi elles ont changé de lieu et prendre garde soigneusement à leur visage ; car telles gens n'oseraient regarder les personnes entre deux yeux et n'oublier rien au procès de leur façon, contenance et propos. Or il a été expérimenté que les Sorcières ne pleurent jamais, qui est une présomption bien grande, d'autant que les femmes jettent larmes et soupirs à propos et sans propos [...].

1. Envie d'intenter un procès, de mettre en accusation

Questions

1. Reformuler les deux conseils donnés par Jean Bodin pour interroger les sorcières.
2. Déterminer en quoi on peut les comparer à une enquête actuelle.
3. Cibler la(les) catégorie(s) de femmes qui pourraient relever de ce type d'accusation.

LA DIFFUSION DU LIVRE : L'IMPRIMEUR – LIBRAIRE

Dès le XV^e siècle, on sait imprimer des livres grâce à la presse à imprimer et à des empreintes gravées dans le bois ou le métal. Mais l'invention de l'imprimerie à caractères mobiles révolutionne le livre. Enduits d'encre, ils sont assemblés entre des lignes droites, puis passent sous la presse avant d'être relus et corrigés. Gutenberg imprime le premier livre vers 1450, puis l'imprimerie se diffuse en France en 1467 et apparaît à Angers en 1478. Le mot « incunable », qui signifie « berceau » ou « origine » de l'imprimerie désigne par convention les œuvres imprimées avant le 1^{er} janvier 1501.

L'imprimeur est souvent libraire et reçoit en dépôt des manuscrits qu'il vend au public. Il peut aussi en commander aux copistes en plusieurs exemplaires. Il dépend de l'université et se soumet à son autorité. Enfin, il doit connaître le latin. À Angers, la librairie Statboen ouvre en 1470. Six moulins à papier alimentent le marché angevin. L'encre est fabriquée sur place. Chaque imprimeur possède sa marque, obligatoire dès 1552.

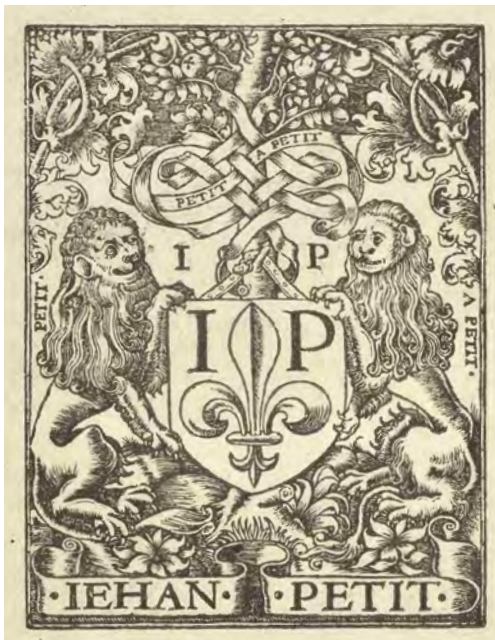
► Document 3. Commande de livres d'heures faite à Jehan Roze, 3 novembre 1590 (5 E 6 Bertrand).

Jehan Roze, maître imprimeur demeurant en cette ville d'Angers, paroisse de saint Michel la Palud d'une part, et Ysaïe Gentil, marchand, demeurant à Tours d'autre part, lesquels ont fait et font par ces présentes le marché qui s'ensuit : c'est à savoir que ledit Roze a promis et promet à Pierre Gentil un cours d'heures¹ en nombre de vingt-cinq cent², qui est de sept feuilles rouge et noir et deux feuilles noires à la fin, de pareil papier et de pareille grandeur que le papier à imprimer les alphabets ; la tyre Gallicoïn³ et lesdites heures à l'usage dudit Tours et non abrégées tel que la copie que ledit Gentil lui enverra dedans huitaine prochaine, et huitaine après, ledit Larose lui enverra le premier

noir de la première feuille. Lequel nombre d'heures ledit Roze a promis et promet de rendre et livrer en cette ville d'Angers au dit Gentil dedans le jour de Pâques prochain venant à peine et pour ce faire, le Roze fournira de tous papiers lacet, étoffe et est ce fait par moy de la somme de quarante et sic écus sol.

1. Recueil de prières liées aux heures de la journée
2. 2 500 livres
3. Caractères romains qui connaissent un grand succès au XVI^e siècle en raison de leur lisibilité.

► Document 4 et 5. Marques d'imprimeurs (1529-1530)



Questions

1. Récapituler les demandes de l'acheteur dans la commande de livres : sur quoi insiste-t-il ?
2. Décrire les deux marques d'imprimeurs, transcrire les deux devises et les expliquer : pourquoi l'imprimeur les a-t-il choisies ?
3. Inventer une marque d'imprimerie et justifier les choix d'iconographie et de texte.

LE LIVRE ET SES LECTEURS : UN EXEMPLE DE BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE



Avec l'imprimerie, le nombre de lecteurs augmente, la pratique de lecture se diversifie et n'est plus réservée aux clercs. Les humanistes comparent et annotent les textes pour en extraire des exemples ou des citations. Ils utilisent un pupitre mobile, la roue à livres, qui fait apparaître plusieurs ouvrages en même temps. Ils écrivent aussi des cahiers de lieux communs qui compilent les extraits les plus marquants de leurs lectures. Les princes et les grands s'approprient aussi le livre qui constitue d'abord un objet d'ornement. Leur bibliothèque contient des ouvrages religieux en latin, mais aussi en langue vulgaire pour le divertissement. Ils acquièrent encore des auteurs grecs et latins dont la lecture constitue leur loisir. Enfin marchands et artisans, bourgeois alphabétisés, mais sans connaissance du latin, achètent des livres en langue vulgaire pour apprendre ou se distraire.

► Document 6. Vente de livres par Jean Joussetin à Pierre Joussetin, 20 septembre 1601 (5 E 7/ 1).

Jehan Joussetin, prêtre chanoine en l'église d'Angers [...] a aujourd'hui vendu, quitté, cédé, délaissé et transporté à vénérable et discrète personne, messire Ponthus Joussetin, aussi prêtre et chanoine en ladite église présentement, stipulant et acceptant les livres qui ci-après s'ensuivent, savoir : les œuvres de saint Augustin¹ en six tomes, couverts de veau rouge à filet d'or, la Cosmographie de Belleforest² en trois volumes, reliés en veau rouge à filets d'or, les œuvres d'Origène³ en deux volumes reliés à filets d'or, les Conciles généraux en quatre volumes, reliés à veau rouge, saint Jérôme⁴, en quatre volumes, reliés aussi en veau rouge, saint Jean Chrysostome⁵, en quatre volumes, la Concordance de la Bible, theatrum [...], Colpin⁶ en cinq langues, saint Ambroise, saint Grégoire I, Rupert⁷ sur toute la Bible, en trois volumes, une Bible en français, Dionisius Chartus⁸ [...] en quatre volumes, Arias Montanus⁹, saint Cyrille, saint Thomas d'Aquin I [...]. Tous les livres ci-dessus mentionnés, revenant à cinquante-six volumes, appartenant au dit Joussetin, lesquels il a vendus, baillés et délivrés au dit Ponthus Joussetin, pour le prix et la somme de cinquante-deux écus deux tiers [...].

1. La bibliothèque vendue contient de nombreux ouvrages des docteurs de l'Église de différentes périodes. Figures d'autorité, ils ont influencé et construit la doctrine de l'Église : saint Augustin (354-430), saint Ambroise de Milan (340-397), saint Grégoire de Nazianze (mort en 390).
2. François de Belleforest (1530-1583) décrit, déjà de manière scientifique, l'Univers dans sa Cosmographie.
3. Origène (185-253) est un exégète de la Bible : il commente tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament.
4. Saint Jérôme (342-420) traduit la Bible du grec en latin.
5. Saint Jean Chrysostome (344 ? - 407) est connu pour son éloquence, d'où son surnom de « Bouche d'or ».
6. Pierre Colpin (mort en 1599), professeur à l'Université de Douai et titulaire de la chaire de catéchèse, donna un cours de religion en insistant sur les erreurs de son temps.
7. Rupert de Deutz (1075-1129) exposa de façon déjà très moderne le déroulement de l'histoire du salut de l'âme.
8. Denis le Chartreux (1402-1471) écrivit de nombreux ouvrages destinés à réformer la vie chrétienne.
9. Benoît Arias Montanus (1527-1598) maîtrise les langues latines, grecques et orientales et fait éditer une bible en plusieurs langues entre 1569 et 1572.

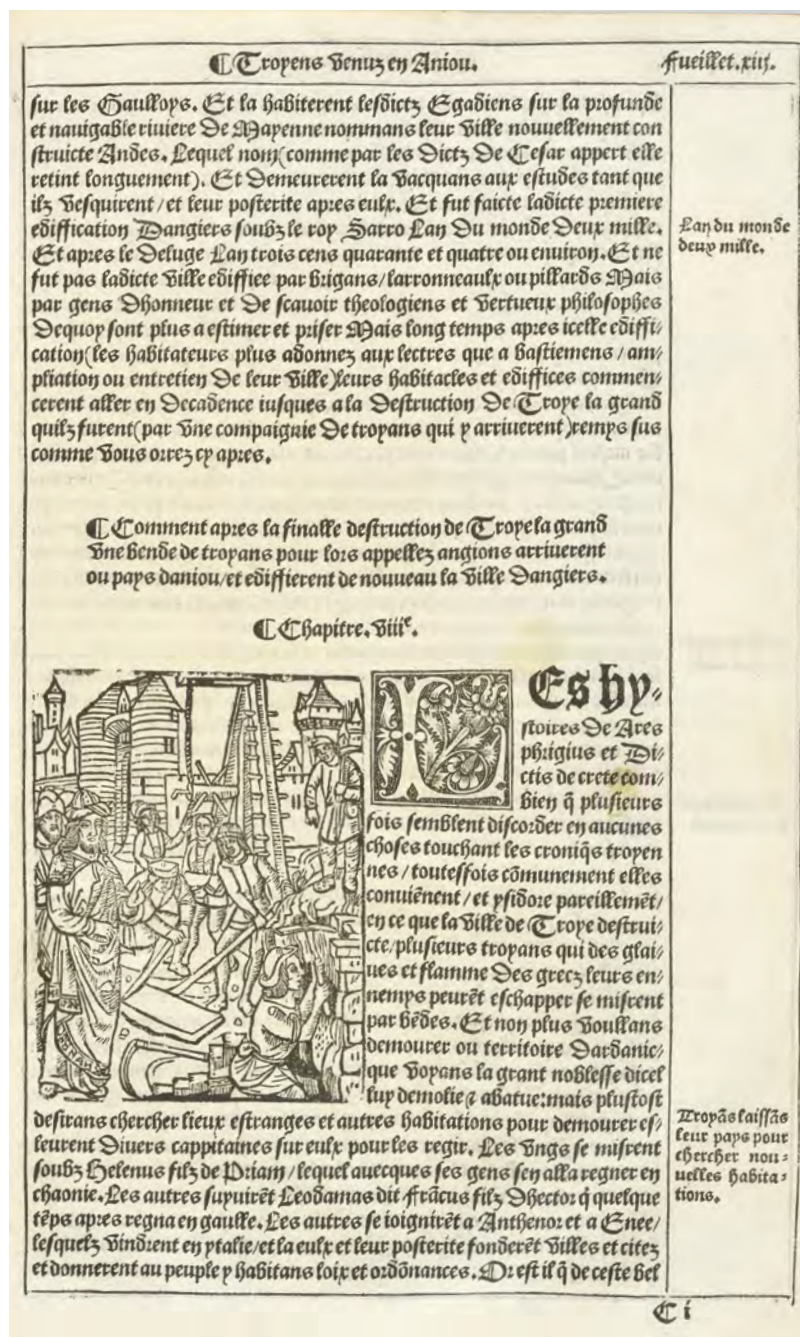
Questions

1. Déterminer à quelles catégories sociale et intellectuelle le vendeur et l'acheteur appartiennent.
2. Classer les sujets qui les intéressent : certains vous étonnent-ils venant de religieux ?
3. Comment s'explique, à votre avis, le prix élevé pour la vente de cette bibliothèque (environ 5 000 € actuels) ?

LE LIVRE, UN SUPPORT QUI NE CESSE D'ÉVOLUER

Au XVI^e siècle, le livre évolue et perd son aspect compact. On invente la mise en page moderne et aérée. Au début de l'ouvrage, on place une page de titre qui indique le nom de l'auteur et le titre du livre. Des informations sont ajoutées, comme le lieu d'impression ou la marque typographique de l'imprimeur. Dès 1530, on modifie l'organisation du livre pour faciliter le repérage du lecteur. La page est numérotée (pagination ou foliation), le livre est découpé en livres et/ou en chapitres, des titres sont mentionnés. Vers 1540, des gravures sur bois, faciles à reproduire, illustrent le texte. Les lettres d'imprimerie changent peu à peu : lettres gothiques, puis caractères « bâtarde », enfin, caractères romains proches des nôtres. Des abréviations codées permettent de gagner de la place. Certains livres sont déjà des succès d'édition, comme les livres d'heures ou de pédagogie humaniste.

► **Document 7.** Organisation d'une page de l'*Hystoire agrégative des annalles et cronicques danjou* de Jehan de Bourdigné, 1529 (RES 2).



Questions

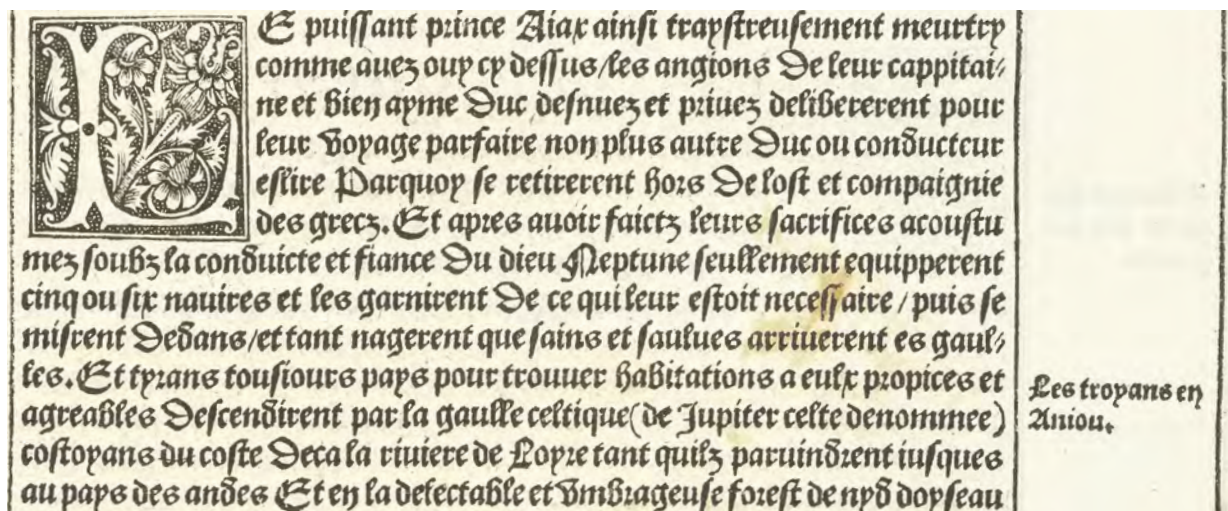
1. Retrouver sur cette page les éléments qui annoncent déjà une organisation plus moderne du livre : pagination, titres, division en tomes et/ou chapitres, illustration.
2. Faire une recherche sur la typographie : à quel type appartient l'écriture de cette page ?
3. Récrire en orthographe moderne le titre de ce chapitre : à quel événement légendaire fait-il allusion ?



La distinction et la classification des genres littéraires datent de l'Antiquité. La poésie y apparaît comme le plus haut degré de l'écriture à travers la tragédie et l'épopée. Le XVI^e siècle renouvelle cette hiérarchie, en valorisant les textes en prose, en particulier le récit historique (les chroniques), par les qualités d'un récit en quête des origines des peuples ou des rois.

Jehan (Jehan) de Bourdigné (1480-1547) mène une carrière ecclésiastique en Anjou. Licencié en droit, on lui confie la gestion des litiges de l'église angevine. Dans ses recherches, il acquiert une grande connaissance des archives anciennes qui influence son écriture. L'*Hystoire agrégative des annalles et cronicques danjou*, parue en 1529, veut transmettre le récit des événements passés depuis la création du monde. L'historien s'interroge ainsi sur les origines de la ville d'Angers.

► **Document 8.** « Troyens venus en Anjou », *Hystoire agrégative des annalles et cronicques danjou*, de Jehan de Bourdigné, 1529 (RES 2).



Après la chute de Troie, des Troyens survivants, les Angions, fuient la ville en flammes pour aller fonder de nouvelles villes dans des terres lointaines.

Comme ils¹ cherchaient toujours un pays pour se trouver des habitations propices et agréables, ils descendirent par la Gaule celtique (dénommée Celte d'après Jupiter), en longeant la rivière de Loire, de sorte qu'ils parvinrent jusqu'au pays des Andes ; ils entrèrent dans la délectable et ombrageuse forêt de Nid d'Oiseau ou de Merle, aux buissons très serrés et remplie d'oiseaux et de bêtes sauvages de toutes sortes, bien arrosée de plaisants ruisseaux, de fontaines et de rivières. Comme ils la parcouraient, ils trouvèrent la ville des Andes, édifiée jadis par les philosophes, mais qui, à cette époque-là, tombait beaucoup en ruines. Ces Angions, alléchés par la fertilité, la douceur et

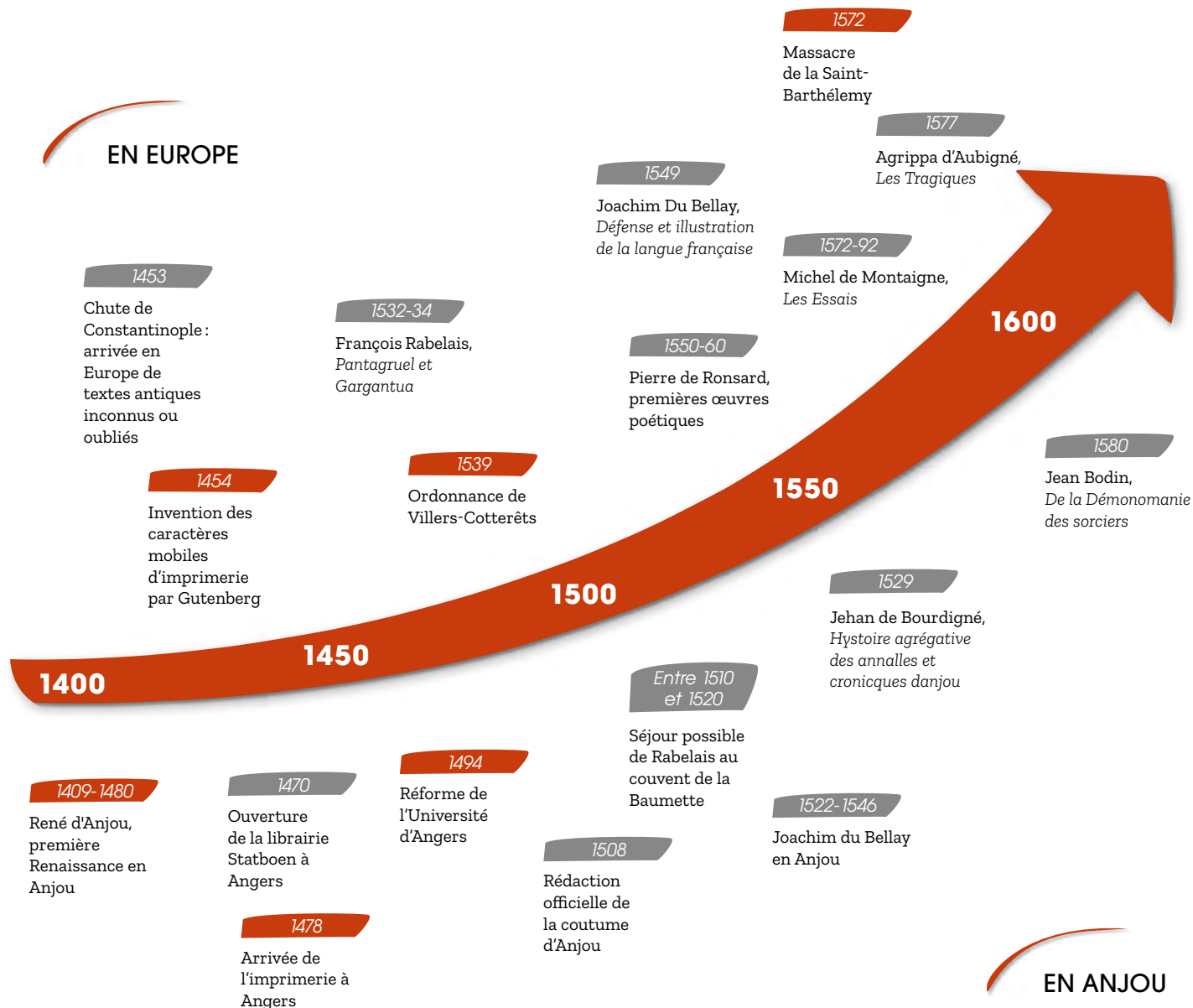
l'amenité du pays, considérant aussi que le nom des Andes et celui des Angions allaient assez bien ensemble, pensèrent que les dieux leur avaient prédestiné ce pays comme demeure. C'est pourquoi avec les Andes, les anciens habitants de ce pays, ils décidèrent de réparer ou pour mieux dire de rebâtir l'ancienne ville de Gades ou des Andes. Ce qu'ils firent magnifiquement, aux environs de l'an quatre mille vingt-sept ; et ils la nommèrent Angers à partir de leur propre nom, et les habitants Angevins. (...). Ainsi les Angions et les Andes vécurent-ils paisiblement ensemble, faisant de deux origines et sortes de gens, un peuple nommé Angevin, dont la postérité a toujours depuis ce temps, grâce à Dieu, augmenté.

1. Les Angions.

Questions

1. Citer les noms des fondateurs d'Angers selon Jehan de Bourdigné.
2. Relever dans quelles circonstances la ville est fondée : en quoi sont-elles favorables ?
3. Expliquer pour quelles raisons le chroniqueur remonte à une telle origine.

EN EUROPE



EN ANJOU

Venez poursuivre la découverte de ce thème en travaillant directement sur les documents originaux aux Archives départementales...



ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE MAINE-ET-LOIRE



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou



Couverture : Page de garde de l'*Hystoire agrégative des annalles et cronicques danjou*, Jehan de Bourdigné, Angers : Charles de Boigne et Clément Alexandre, 1529.

Illustrations : p. 3 – Jean Bodin, avocat (1529-1596), *Les Illustres d'Anjou*, s. d. p. 5 – Novum Testamentum, 1549 (collection particulière).

Marques d'imprimeurs extraites de l'*Hystoire agrégative des annalles et cronicques danjou*, op.cit. et Excellentissimi juris interpretis Francisci Mingon, ...Commentaria in consuetudines ducatus Andegaventis. – Parisiis : vaenundantur a J. Parvo, 1530.

p. 7 – Jehan de Bourdigné docteur en droit, prêtre (c. 1480-1547 ?), s. d., 11 Fi 6764

Bibliographie : Marie-Madeleine Fragonard, *Les dialogues du prince et du Poète*. Littérature française de la Renaissance, Découverte Gallimard, 1990.

Georges Cesbron, *Dix siècles de littérature angevine. Des scriptoria du XI^e à la récente*

modernité, Presses de l'Université d'Angers, 1985.

Remerciements : Chantal Bordeau, bibliothécaire ; Sandra Varron, responsable des archives notariales

Éditeur : Département de Maine-et-Loire

Responsable de publication : Archives départementales de Maine-et-Loire / Élisabeth Verry, directeur

Texte : Claudine Poulet, professeur de lettres chargée de mission

Photographie : Éric Jabol

Coordination : Sarah Boisanfray, responsable des actions éducatives

Mise en page : Laure Guiselin

Impression : ICI